

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LAMBERT-DE-LAUZON

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 10 juin 2024 à 19 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 1200, rue du Pont, Saint-Lambert-de-Lauzon.

Un avis de convocation fut dûment signifié à tous les membres du conseil, le tout suivant les dispositions du Code municipal du Québec.

Sont présents :

M. Germain Couture, conseiller au siège n° 1  
M. Renaud Labonté, conseiller au siège n° 2  
M. Dave Bolduc, conseiller au siège n° 3  
Mme Caroline Fournier, conseillère au siège n° 5

Sont absentes :

Mme Stéphanie Martel, conseillère au siège n° 4  
Mme Anick Campeau, conseillère au siège n° 6

L'assemblée formant QUORUM sous la présidence de monsieur Olivier Dumais à titre de maire.

Assiste à la séance : M. Éric Boisvert, directeur général et greffier-trésorier.

**Point n° 2**

**Adoption de l'ordre du jour**

Sur la proposition de monsieur Dave Bolduc  
Appuyée par monsieur Renaud Labonté  
Il est résolu

183-24

D'adopter l'ordre du jour tel qu'il est présenté.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1.- Ouverture de la séance;
- 2.- Adoption de l'ordre du jour;
- 3.- Nomination au Service de l'urbanisme et du développement économique;
- 4.- Approbation d'une promesse d'achat de terrain industriel par DRB Distribution alimentaire inc.;
- 5.- Période de questions
- 6.- Levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité  
des conseillers présents

**Point n° 3**

**Nomination au Service de l'urbanisme et du développement économique**

**ATTENDU QUE** le poste de directeur du service de l'urbanisme et du développement économique est vacant suite au départ de sa titulaire le 7 juin 2024;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de procéder à la nomination d'un directeur par intérim à compter de cette date, jusqu'à ce que le poste soit pourvu afin de maintenir la continuité des opérations du Service;

**EN CONSÉQUENCE,**

**184-24**

Sur la proposition de madame Caroline Fournier  
Appuyée par monsieur Renaud Labonté  
Il est résolu

De nommer monsieur Pierre-Olivier Bélanger, conseiller en urbanisme, à titre de directeur par intérim du Service de l'urbanisme et du développement économique à compter du 10 juin 2024, jusqu'à l'entrée en fonction d'un nouveau directeur(trice);

De majorer, pour la durée de l'intérim, le salaire de monsieur Bélanger de 10 % en guise de compensation pour cette affectation supérieure à un poste de direction;

D'autoriser une compensation de 7 % du salaire horaire gagné entre le 20 novembre 2023 et le 23 février 2024 pour la coordination et l'accompagnement de l'équipe du service de l'urbanisme et du développement économique.

Adoptée à l'unanimité  
des conseillers présents

**Point n° 4**

**Approbation d'une promesse d'achat d'un terrain industriel par DRB Distribution alimentaire inc.**

---

**ATTENDU QUE** la Municipalité projette la phase 3 de développement de son parc industriel qui sera disponible lors de la livraison des travaux de prolongement de la rue Marcel-Dumont;

**ATTENDU QUE** DRB Distribution alimentaire inc. a déposé une offre d'achat à la Municipalité pour l'acquisition d'un terrain dans le parc industriel;

**EN CONSÉQUENCE,**

**185-24**

Sur la proposition de monsieur Germain Couture  
Appuyée par monsieur Dave Bolduc  
Il est résolu

D'approuver la promesse d'achat à intervenir entre la Municipalité et DRB Distribution alimentaire inc. relativement à un terrain industriel formé d'une partie des lots 6 472 185, 6 472 184 et 6 472 183 et d'autoriser le directeur général et greffier trésorier à signer la promesse d'achat au nom de la Municipalité;

D'autoriser le maire et le directeur général et greffier-trésorier à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la promesse d'achat, incluant l'acte d'achat préparé par le notaire mandaté.

Adoptée à l'unanimité  
des conseillers présents

**Point n° 5**

**Période de questions**

Aucune question n'est soulevée.

**Point n° 6**

**Levée de la séance**

Sur la proposition de monsieur Renaud Labonté  
Appuyée par monsieur Dave Bolduc  
Il est résolu

**186-24**

À 19 h 08 de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité  
des conseillers présents

---

Éric Boisvert, directeur général  
et greffier-trésorier

Je, Stéphanie Martel, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal du Québec.

---

Olivier Dumais, maire